

Pornic Pays-De-Retz

Les subventions aux associations de l'intercommunalité

Le conseil communautaire a voté lundi soir les subventions et participations aux associations pour 2012. Les voici : Inseretz : 41 729 EUR; Mission locale du Pays de Retz : 38 111 EUR; Alma 44 : 165 EUR; Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs : 2 000 EUR; Société protectrice des animaux : 42 962 EUR; Association des jeunes sapeurs pompiers : 446 EUR; Rugby club pornicais : 1 400 EUR; Association fédérative des maires de Loire-Atlantique : 1 985 EUR; Pfil « Pays de Retz Atlantique » : 7 412 EUR; Hirondelle : 3 200 EUR; collège Jean-Mounès : 7350EUR; collège Notre-Dame-de-Recouvrance : 6 000 EUR; lycée du Pays de Retz : 6 500 EUR.